



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ? VICHY COMMUNAUTÉ EST AU COURANT



SOMMAIRE

- **L'ÉLECTROMOBILITÉ • PAGES#4-7**
- **LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE • PAGES#8-15**
 - Un territoire éco-responsable
 - L'hydroélectricité
 - Le photovoltaïque
 - Le méthaniseur
 - Les réseaux de chaleur
 - Zoom sur Arfeuilles
- **LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE • PAGE#16**
- **ET SI ON MANGEAIT LOCAL ? • PAGE#17**
- **PAGES ÉCO • PAGES#18-19**
 - Transport routier de marchandises
 - ÉCOLLECTE
 - APROMER
 - THOTHESTIA
 - La Recyclerie
 - Hydrinellec
 - La pantouflierie
- **LES BRÈVES • PAGES#20-23**



LE MAG'

#04 - Novembre 2018

Magazine d'information de la Communauté
d'agglomération Vichy Communauté

- **Directeur de la publication** : Elisabeth Cuisset
- **Directeur de la communication** : Mathias-Lucien Rapeaud
- **Rédacteurs** : Christel Debout-Tomczak, Sandra Guyomarch, Service Communication Vichy Communauté - D.R. - Christophe Vernizeau, Vichy Communauté Développement - Jacques Terracol - Les services de Vichy Communauté.
- **Crédits photos** : D.R. Vichy Communauté ; Marcel Anton, Frédéric Dumas - Vichy Communauté ; Laurence Plancke et Cédric Carmié - Ville de Vichy ; www.epictura.fr ; Thefutureis ; Ronstik ; Tuka ; Turbulences ; Nathalie Naert - Vichy Communauté ; Cabinet Imholz ; MMI Pôle Universitaire ; AJ Architectes ; Apromer ; ThotHestia, Irem, Homework Production ; Recyclerie ; Auvergne Rhône-Alpes Entreprises ; Gilbert Marsande et Philippe Dumas.
- **Photo de une** : Laurence Plancke
- **Charte Graphique** : Turbulences - Clermont-Ferrand
- **Maquette et mise en page** : Sandra Guyomarch - Vichy Communauté
- **Impression** : Typocentre
- **Tirage** : 52 000 exemplaires
- **Dépôt légal** : ISSN 2555-2740
- **Contact** :

VICHY COMMUNAUTÉ - 9, place Charles de Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 96 57 00 - communication@vichy-communaute.fr

www.vichy-communaute.fr

Éditorial



Le 28 septembre dernier, j'étais invité à participer à une table ronde du LH forum, au Havre, afin de présenter la politique d'excellence de Vichy Communauté en matière de développement durable. Le thème du débat - « Des territoires de plus en plus engagés dans la transition énergétique » - était taillé

sur mesure pour notre agglomération, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce numéro de Vichy Communauté Magazine.

Depuis plusieurs années déjà, la prise de conscience écologique fait en effet partie intégrante de nos politiques publiques. L'opération Cocon ou l'extension du réseau de chaleur ont démontré notre capacité à dépasser les lettres d'intention pour impulser des actions vraiment concrètes. C'est grâce à cette politique que Vichy Communauté a été officiellement reconnue « Territoire à Energie Positive » - TEPos - dès le mois d'octobre 2017. Un engagement validé depuis lors par le Conseil communautaire qui inscrit notre territoire dans une démarche particulièrement ambitieuse : atteindre la couverture, d'ici 2050, de plus de 90 % des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables locales.

Pour ce faire, nous promouvons au quotidien la valorisation des sources nouvelles de production d'énergie : l'éolien, la méthanisation, le photovoltaïque ou encore l'hydroélectricité. Sur ce dernier point, l'État a validé le principe de la création d'une centrale en rive gauche de l'Allier dont la capacité de production pourrait alimenter près de 30 % des foyers de la Ville de Vichy. Les travaux des berges à Bellerive-sur-Allier, qui viennent de débuter, intègrent un fort aspect environnemental et viendront éclairer physiquement cet engagement très fort de la part de l'État. Avec le développement à

terme de l'éco-quartier des Ailes, ces trois moments feront de l'Allier, et de ceux qui vivent à proximité, des ambassadeurs de l'écologie moderne.

Tous les habitants de l'agglomération pourront ainsi profiter, à moyen terme, d'un cadre idéal, « vert » dans les apparences et sur le fonds. C'est aussi dans cette perspective que nous vous proposons des bus électriques silencieux, esthétiques et surtout, électromobiles. Leur déploiement fait de Vichy une ville à la pointe des transports en mode doux et à faible émission de carbone.

C'est dans la même perspective que nous vous proposons depuis la rentrée une nouvelle flotte de vélos, dont la moitié est à assistance électrique. En complément des vélos proposés en libre-service sur différentes stations du territoire, ils permettront à chacun de circuler plus facilement, de remonter (ou de descendre) l'Allier dans des promenades familiales, ou de se déplacer dans nos villes pour bénéficier de leurs atouts commerciaux et culturels.

Et l'écologie concerne les 39 communes. À Arfeuilles, par exemple, la biomasse est à l'honneur : c'est l'occasion de décliner l'un des atouts de notre territoire, les ressources forestières, pour transformer les modes de vie et impliquer tous les habitants de Vichy communauté dans des perspectives ambitieuses en faveur de l'environnement.

La prise de conscience écologique fait évoluer les comportements. À Vichy Communauté, nous pouvons être fiers de notre engagement collectif en faveur d'un monde meilleur pour les générations futures.

Frédéric AGUILERA
Président de Vichy Communauté
Maire de Vichy

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental de l'Allier

 @aguilera.frederic

LE CHOIX DE L'ÉLECTROMOBILITÉ : UNE PRIORITÉ TERRITORIALE

Motivé par la priorité nationale de déploiement des véhicules "à faibles émissions" dans les flottes publiques et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, Vichy Communauté s'engage dans le développement de l'électromobilité avec des actions fortes :



50% des usagers voyagent à bord des bus électriques.

APRÈS PARIS ET MARSEILLE, VICHY COMMUNAUTÉ EST LA 3^E COLLECTIVITÉ FRANÇAISE À EXPLOITER UNE LIGNE AVEC UNIQUEMENT DES BUS ÉLECTRIQUES

Silencieux et non polluants (aucun rejet de CO₂), quatre bus électriques de 12 mètres et 90 places circulent sur le réseau MOBIVIE. Au total, ils captent la moitié de la fréquentation du réseau et offrent un service 100% électrique sur la ligne A toute l'année. Le dimanche et les jours fériés, ces nouveaux bus écologiques circulent sur l'intégralité du réseau, ligne A et B, desservant Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier. « Ces bus s'inscrivent pleinement dans l'objectif d'un cœur d'agglomération encore plus vert et toujours plus ouvert aux nouvelles technologies et réduisent drastiquement notre empreinte carbone. » souligne Jean-Marc GERMANANGUE, Vice-Président délégué à la mobilité. Cette démarche, Vichy Communauté l'a entreprise avec Transdev, son nouvel opérateur de transport urbain.

DES BUS « MADE IN FRANCE »

Les bus électriques sont produits près de Quimper par le Groupe Bolloré qui dispose du label Origine France Garantie. Ils sont équipés de batteries Lithium Métal Polymère (LMP), assemblées à Quimper, dans les usines Blue Solutions. La recharge des bus s'effectue au dépôt, équipé de 4 bornes.

LE NOUVEAU DISPOSITIF TRANSPORT EN QUELQUES CHIFFRES :

- 8 lignes de bus couvrant le cœur de l'agglomération : Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy
- 17 véhicules
- 950 000 km parcourus par an
- Plus de 1 300 000 voyages dans l'année
- Coût annuel à la charge de la collectivité : 3 millions d'euros par an
- Une centaine de vélos dont la moitié sont électriques



WWW.MOBIVIE.FR

Retrouvez toutes les informations utiles pour votre déplacement : horaires, plan de bus et infos trafic en temps réel !

UN RÉSEAU CONNECTÉ : MY BUS VICHY COMMUNAUTÉ

Mis en place pour simplifier le trajet des usagers, le M-ticket est un nouveau mode de paiement via votre smartphone. UN QR code à l'entrée des bus permet de payer le ticket à l'unité via l'application « MyBus Vichy Communauté » (disponible sur appstore et playstore).



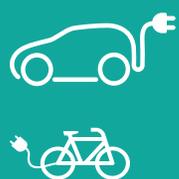
LE SAVIEZ-VOUS ?

- Bénéficiez d'une entrée réduite au Stade Aquatique sur présentation du ticket de bus oblitéré dans l'heure des lignes B et C. Plus d'informations sur www.stade-aquatique.fr.
- Les usagers détenteurs d'un abonnement TER peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel de bus de 24€ au lieu de 31,40€ pour tout public, et de 17,20€ au lieu de 21,70€ pour les jeunes et les étudiants.

UN DÉPÔT DE BUS AU COURANT

Premier site emblématique du renouveau de la zone économique des Graves, à Cusset, le dépôt de bus de Vichy Communauté est en service depuis septembre 2018. Abrisant les 4 bus électriques de 90 places, il est équipé de bornes de recharge qui fonctionnent la nuit pour leur fournir une autonomie de 215 km, le trajet quotidien de la ligne A étant de 185 km.

La construction de ce dépôt d'un coût total de 2,32 M€ a été subventionnée par l'État (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 300 000 € et par le Département à hauteur de 700 000 €.



Les agents de Vichy Communauté roulent aussi à l'électrique ! Une dizaine de voitures et autant de vélos sont mis à disposition pour leurs déplacements professionnels.



Nouveau dépôt de bus situé zone des Graves.

UN NOUVEAU PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAL À CUSSET

Deuxième arrêt le plus fréquenté de l'agglomération, le centre de Cusset fait peau neuve et les usagers des lignes A, C, E, et H y bénéficient d'un meilleur confort d'attente et de correspondances regroupées et facilitées. Le mobilier urbain flambant neuf et un cheminement piéton sécurisé font de cet arrêt important un pôle d'échange intermodal de qualité en cœur d'agglomération.

VICHY COMMUNAUTÉ, TERRE DE DÉVELOPPEMENT DU VÉHICULE AUTONOME

Si l'échéance est encore incertaine, il est aujourd'hui reconnu que le véhicule autonome (sans conducteur) deviendra un incontournable de la mobilité de demain.

Lancée dans une course au développement planétaire, la France a récemment lancé via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier les territoires sur lesquels il serait pertinent d'expérimenter la technologie encore en phase de maturation.

En partenariat avec le groupe Ligier implanté à

Abrest, leader mondial de la construction de navettes autonomes (80 véhicules déjà exploités dans plusieurs pays sur trois continents), et l'opérateur Transdev, notre agglomération s'est portée candidate.

Objectif fixé par l'ADEME : mesurer l'acceptabilité de ce véhicule par les autres utilisateurs (piétons, vélos) dans un site où tout le monde devra cohabiter et surtout mesurer les perspectives d'une potentielle intégration de ces navettes à la future offre de transport public déployée sur le territoire.

La candidature vichyssoise est en cours d'instruction... à suivre.



Balade sur les rives du Lac d'Allier.

Bougez bien, bougez vélo !

NOUVELLE FLOTTE VIVÉLO

Le réseau MOBIVIE propose également le transport à vélo : une flotte étoffée composée d'une centaine de vélos dont la moitié à assistance électrique.

NOUVEAUTÉ : Vichy Communauté met à disposition des vélos pour enfants de deux tailles différentes, ainsi que des vélos pliants, et un rollfiet pour les personnes en fauteuil roulant.

La location de ces vélos est possible au Kiosque situé 1, place de la Gare à Vichy. Ce service est ouvert toute l'année du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ou au +33 (0)4 70 97 81 29.

Retrouvez les tarifs et les modalités d'abonnement sur www.mobivie.fr



PISTE CYCLABLE DE VICHY À CUSSET

Durant le premier semestre 2019, l'avenue de Gramont à Vichy va faire l'objet d'une rénovation depuis l'Atrium jusqu'au Boulevard urbain.

À l'occasion de ce chantier, sera créée une piste cyclable large de 2,70 m du côté pair (gare-lycée) au même niveau que le trottoir.

D'une longueur de 450 m, elle devrait se poursuivre au niveau du quartier de Presles (été 2019) puis à terme jusqu'au centre-ville de Cusset.



Vélos classique, pliant et pour enfant.



DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE



En complément, une trentaine de VIVÉLO sera prochainement disponible en version libre-service dans 5 stations situées à Cusset et Vichy.

Pour les utiliser rien de plus simple, il suffira de télécharger l'application « VIVÉLO VICHY COMMUNAUTÉ » sur son smartphone. Les réservations seront accessibles 24h/24 et 7 j/7.

L'application est développée par une startup locale, Koooboo, basée à Clermont-Ferrand.

Pour une heure ou pour la journée, le service proposera d'utiliser le vélo en toute simplicité comme moyen de déplacement privilégié en zone urbaine.



Vélos en libre-service.

Et si demain, on visitait l'agglomération à vélo ?

27 kms de voie verte de Billy jusqu'à Saint-Yorre en longeant l'Allier... ce n'est plus un rêve mais un projet dont la première pierre a été posée avec le démarrage des aménagements de la rive gauche du Lac d'Allier à Bellerive-sur-Allier.

À l'image de la Loire à vélo, ou Via Rhona, la Véloroute 70 relie Nevers à Palavas-les-Flots en passant par l'agglomération vichyssoise. Avec le projet en bords d'Allier, on ne parle plus de véloroute, mais de voie verte exclusivement réservée aux vélos ou aux piétons sur des tronçons sécurisés et à l'écart du flux des automobilistes...

TRANCHE 3

- Début des travaux : début 2020
- Fin des travaux : fin 2020
- Coût estimé : 2,3 M€ HT
- Environnement péri-urbain en rive droite
- Linéaire : 12 km

TRANCHE 1

- Début des travaux : septembre 2018
- Fin des travaux : octobre 2019
- Coût de l'aménagement : 3,2 M€ HT
- Environnement urbain en rive gauche
- Linéaire : 7,5 km

TRANCHE 2

- Début des travaux : début 2020
- Fin des travaux : fin 2020
- Coût estimé : 1,1 M€ HT
- Environnement péri-urbain en rive gauche
- Linéaire : 7,5 km

ITINÉRAIRE DÉCOUVERTE

- Début des travaux : début 2020
- Fin des travaux : fin 2020
- Coût estimé : 1 M€ HT
- Environnement péri-urbain en rive droite
- Linéaire : 6 km



Un schéma cyclable est également à l'étude sur l'axe Est-Ouest en longeant le Sichon de Cusset jusqu'au Lac d'Allier à Vichy.

6,5 M€ DONT 4 M€ APPORTÉS PAR LE CONSEIL RÉGIONAL

Cette opération d'envergure qui est programmée se réalisera en trois tranches. Elle est possible grâce au soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui a pour ambition de devenir une référence au niveau européen et s'investit aux côtés des territoires.

Si Vichy Communauté a déjà lancé les opérations, la Région souhaite s'inscrire pleinement sur la V70 avec des projets à l'étude sur le territoire du Grand Clermont, le département du Puy-de-Dôme ou encore le SMAT du Haut-Allier.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Ombrières en projet sur le parking du Stade Aquatique.



Énergies renouvelables : hydroélectricité, méthanisation, bois, photovoltaïque, véhicules électriques, rénovation de l'habitat, circuits de proximité... Vichy Communauté œuvre pour une **transition énergétique** efficace et en adéquation avec son projet d'agglomération.

VICHY COMMUNAUTÉ : AUTONOME EN ÉNERGIE D'ICI 2050

Inciter les citoyens à se soucier du réchauffement climatique, c'est bien. Le faire soi-même c'est mieux ! L'énergie, indispensable à notre quotidien, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Face à ce constat, un nouveau mode de production et de consommation est indispensable !

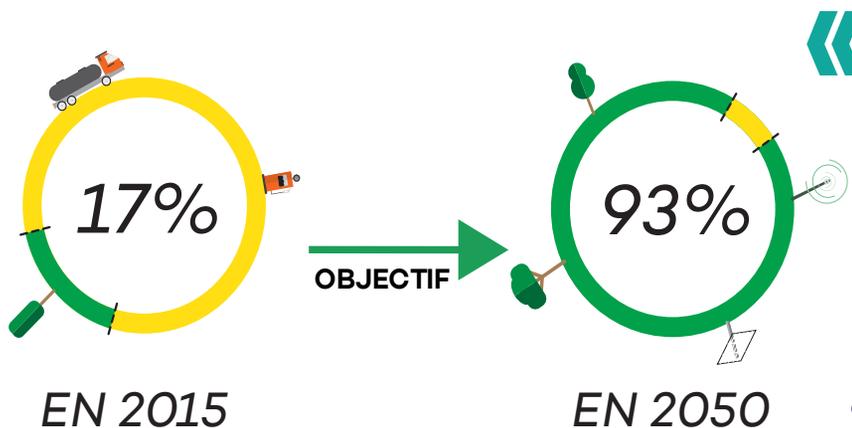
Actrice de la transition énergétique, Vichy Communauté s'est inscrite dans une démarche volontaire depuis quelques années et a reçu plusieurs labels décernés par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie dont celui de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), puis Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) en octobre 2017 à Lyon. C'est une reconnaissance mais aussi un atout majeur pour l'agglomération qui a reçu 2.1 M€ pour financer la trentaine d'actions* prévues en faveur de la transition énergétique.

* www.vichy-communaute.fr/services/preserver-environnement/territoire-energie-positive

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

« Être TEPOS est une démarche à long terme mobilisant les élus, les techniciens et aussi tous les partenaires et les habitants de Vichy Communauté pour diviser par deux nos consommations et produire 100 % de l'énergie que nous consommons d'ici 2050 », explique Michel AURAMBOUT, Vice-Président délégué au développement durable et énergies.

Aujourd'hui, les énergies renouvelables représentent 17% des besoins de l'agglomération (transports, chauffage, alimentation, industries tertiaires, particuliers, etc). Pour atteindre 100 %, il existe des potentiels en énergies renouvelables sur le territoire : l'hydroélectricité, le photovoltaïque, l'éolien, les réseaux de chaleur et de nombreux projets en matière de rénovation énergétique, les mobilités douces ou encore l'écocitoyenneté.



« Vichy Communauté envisage la création d'un collectif pour porter tous les projets en lien avec les énergies renouvelables afin de faire émerger de nouvelles ambitions et de regrouper les acteurs autour de cette thématique ambitieuse.

Évolution de la couverture de nos besoins énergétiques, par les énergies renouvelables.

Actions de sensibilisation et de promotion

- Près de 1000 visites sur le cadastre solaire en ligne
- 300 citoyens impliqués via le questionnaire « Vers un Territoire à Énergie Positive »
- 150 élèves de primaires inscrits dans une démarche citoyenne fin 2018
- 100 participants aux Assises Citoyennes de l'Énergie de juin 2018
- 20 exposants pour animer la Faites de la Recup'
- 15 fiches actions TEPos et autant pour TEPCV

Actions de production d'énergies renouvelables

- projet de méthaniseur territorial
- 1200m² de panneaux solaires vont être installés sur le parking du Stade Aquatique
- projet de panneaux photovoltaïques au dépôt de bus
- accompagnement des maires pour le développement du photovoltaïque

UN POTENTIEL D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'hydroélectricité

LE BARRAGE DU LAC D'ALLIER

En parallèle du chantier d'aménagement des Rives et du curage du Lac d'Allier, une étude a mis en évidence l'opportunité d'une centrale hydroélectrique installée au pont barrage de Vichy.

Plusieurs opérateurs privés se sont intéressés au sujet et c'est le projet SHEMA, filiale d'EDF, qui a été sélectionné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Ce projet ambitieux, avec une échance sur 5 ans, est conçu pour maximiser le potentiel d'énergie renouvelable créé par le barrage et une hauteur de chute d'eau de 5 mètres. La création de la centrale en rive gauche de l'Allier, dans le Centre Omnisports, se fera en lien avec des aménagements paysagers, notamment sur la rivière artificielle, la passe à poisson ou les accès au barrage.

* D'après les données statistiques 2016 de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie)



La puissance de la rivière pourrait fournir l'électricité consommée par 30% des foyers vichyssois*

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU CHANTIER DES RIVES DU LAC D'ALLIER

La réduction de l'empreinte urbaine sur l'environnement fluvial est au cœur du vaste chantier des Rives du Lac d'Allier qui assure une restauration écologique des berges en rive gauche. Elles seront aménagées en pente douce, arborées d'une végétation plus typique des rivières et seront longées par une voie verte dédiée aux modes doux.

Le curage du plan d'eau a été précédé de la réalisation sur une année entière d'un important programme de recherche, confié à la Fédération des Recherches en Environnement de l'Université d'Auvergne, pour une gestion plus durable du barrage et de sa retenue. C'est à la suite de cette expertise scientifique pluridisciplinaire que la Ville de Vichy a décidé d'équiper le site du Lac d'Allier de quatre stations automatiques de mesure, permettant d'évaluer en continu la qualité des eaux entrant et sortant du plan d'eau, et de deux préleveurs automatiques destinés à compléter régulièrement les données obtenues par des analyses plus ciblées. Cet équipement, qui devrait permettre dans l'avenir de gérer plus finement les mouvements des vannes du barrage, est très utile lors des travaux de curage pour en limiter les impacts sur la rivière.

L'éolien

Il existe déjà une quinzaine d'éoliennes sur le territoire. Ces équipements terrestres nécessitent une réflexion très en amont et concertée pour des implantations respectueuses des paysages et des habitants. Une réflexion est en cours sur la création d'une société d'économie mixte qui permettrait de porter un message global et un schéma cohérent pour assurer une maîtrise des sites d'implantation.



Éolienne.

Le photovoltaïque

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

L'agglomération participe activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour développer la production d'énergie solaire, elle propose une cartographie du territoire. Une trentaine de sites pourraient recevoir des ombrières en raison de leur situation géographique et de leur proximité avec un réseau ENEDIS où réinjecter l'énergie générée ! À l'image de la centrale photovoltaïque d'Hauterive, des réflexions sont à l'étude pour harmoniser le développement de nouveaux projets sur des sites excentrés et/ou des zones dégradées afin de générer des retombées économiques pour le territoire sans empiéter sur son potentiel agricole.



Parc de panneaux photovoltaïques à Hauterive sur une ancienne carrière.

SUR LES PARKINGS

Les ombrières photovoltaïques sont souvent installées sur des parkings ce qui offre le double avantage de protéger les véhicules du soleil ou des intempéries, de produire de l'électricité ou d'installer des bornes de recharge électriques.

• Au Stade Aquatique à Bellerive

Un parking couvert devant le Stade Aquatique devrait accueillir 1200 m² de panneaux d'ici le printemps 2019. L'énergie produite pourrait alors couvrir les besoins de la piscine, deuxième plus gros consommateur de la collectivité après la station d'épuration. Une promesse qui a permis à Vichy Communauté d'être lauréate de la commission de régulation de l'énergie et obtenir des aides récompensant la production d'une énergie produite 100% localement.

• Le projet des ombrières du dépôt de bus à Cusset

100 % des bus électriques de Vichy Communauté seront bientôt alimentés par les ombrières des deux parkings situés au dépôt, boulevard des Graves à Cusset. Grâce à un innovant système de stockage, ces ombrières pourront produire de l'énergie toute la journée et les bus pourront se recharger la nuit (voir page 5). Ce réservoir permettra de déphaser entre production et consommation et pourra être mis à disposition de RTE (Réseau Transport d'Electricité) et ENEDIS, contribuant ainsi aux réseaux intelligents. Plusieurs partenaires se sont associés autour de ce projet innovant : Energie Pool, TECSOL, le fonds Oser et la SPL (Société Publique Locale) Clermont Auvergne.

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

« Aujourd'hui, notre territoire compte une vingtaine de bornes de recharge gérées par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE03). Les premiers utilisateurs ont bénéficié de plus de deux ans de gratuité des bornes de recharges pour véhicules électriques installées sur le territoire. Leur utilisation sera payante à partir de janvier 2019 », explique Evelyne VOITELLIER déléguée communautaire au SDE03 pour la compétence IRVE*.

Tarifs des bornes électriques : 10 €/an, 14 €/mois, 5 €/heure, 3 € la nuit sur les bornes normales (6€ sur les bornes rapides).

www.sde03.fr

*IRVE : Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques.



Borne électrique

SUR LES TOITS DES BÂTIMENTS

COM.TOIT

Ce projet participatif citoyen permet de se regrouper pour louer des toits et des terrains, financer et installer des centrales d'énergie renouvelables puis exploiter ces installations pour revendre l'énergie produite. N'hésitez pas à rejoindre ce projet citoyen et collectif.

contact@comtoit.org

Facebook @ComTOIT



Le SDE03 (Syndicat Départemental d'Énergie) est un précieux allié pour les communes dans le cadre d'opération de rénovation des toitures d'équipements publics en prenant à sa charge les panneaux photovoltaïques du pan de toit le mieux exposé, comme par exemple sur les cours de tennis couverts de Cusset en 2011, ou à l'école Jacques-Brel de Saint-Yorre en 2016.

www.sde03.fr

TESTEZ VOTRE MAISON

Le cadastre solaire en ligne d'In Sun We Trust permet à chaque particulier d'identifier le potentiel photovoltaïque de sa toiture mais aussi les coûts et les revenus à long terme, simplement par la saisie de son adresse.

Cet outil fiable et reconnu pour l'évaluation et l'accompagnement de projets photovoltaïques offre un répertoire de prestataires certifiés, ainsi que des conseils de professionnels via une messagerie en ligne.

<https://vichy-communaute.insunwetrust.solar/>



Panneaux photovoltaïques sur les toits.

Le méthaniseur

QUAND LE DÉCHET DEVIENT SOURCE D'ÉNERGIE

Difficile à imaginer mais déchets d'abattoir, fumier agricole, crottins de l'hippodrome ou graisse de la station d'épuration offrent un important potentiel énergétique sur le territoire de Vichy Communauté !

Ces déchets peuvent se transformer en biogaz, une énergie renouvelable, grâce à la méthanisation. C'est un procédé assez récent, qui a fait l'objet d'études en lien avec le monde agricole à partir de 2015, date à laquelle l'État a fixé comme objectif 10 % de biogaz en France en 2030, par le biais de la loi sur la transition énergétique.



Méthaniseur de Mortagne-sur-Sèvre.

Sud Allier Biométha en charge de ce projet, regroupe quatre partenaires à parts égales : Métajoules, Engie Biogaz, Vichy Communauté et le Fonds régional OSER, à l'origine du projet.

« La méthanisation c'est la solution pour produire de l'énergie sans odeur néfaste pour le voisinage. C'est aussi une réelle opportunité aussi pour les agriculteurs qui seront rémunérés sur le volume des intrants et pourront utiliser ce qui en ressortira (les digestats) dans leurs champs avec la garantie d'une bonne qualité d'épandage et des odeurs maîtrisées dans les champs », indique Michel AURAMBOUT, Vice-Président délégué au développement durable et énergies.

Les études techniques devraient durer encore plusieurs mois avant de réinjecter le biogaz dans le réseau de GRDF.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE GAÏA

Sur le site de Gäia un moteur de co-génération produit de l'électricité renvoyée sur le réseau d'ENEDIS. Le biogaz, issu de la fermentation des déchets enfouis sur les hauteurs de Cusset, est aspiré en permanence par un réseau de tuyaux qui l'achemine jusqu'à un moteur qui entraîne un alternateur et produit donc de l'électricité. La production annuelle de près de 5 900 MWh correspond à la consommation de 1 200 à 1 400 foyers.

Le réseau de chaleur

LES EAUX THERMALES

Dans les souterrains de Vichy serpentent des centaines de mètres de réseaux autrefois utilisés dans le cadre du thermalisme.

Une étude est en cours sur l'interconnexion de ces réseaux existants et leur extension sur un nouveau circuit qui traverserait la Ville de Vichy grâce à l'implication de nombreux acteurs : le Centre Hospitalier de Vichy, la SEMIV, Allier Habitat, le SDE03, La Compagnie de Vichy, l'Agglomération et les Villes de Cusset et de Vichy.

Des réseaux thermiques et gaz existent déjà dans les sous-sols. Le projet global consisterait à connecter ces réseaux entre eux avec de nouvelles sources d'énergie comme le bois ou le solaire thermique.

RÉCUPÉRATION DES CALORIES

En marge d'un projet de réseau de chaleur, il pourrait être imaginé la récupération des calories des eaux usées de la Compagnie de Vichy comme l'agglomération sait déjà le faire dans ses piscines, où les calories de l'eau chaude usée et sale chauffent l'eau propre et froide.

LE BOIS

CUSSET - QUARTIER DE PRESLES

Construite en 2007, la chaudière du Lycée de Presles, propriété de la Région, est aujourd'hui largement sous exploitée car son utilisation a été optimisée depuis la rénovation de nombreux bâtiments.

Fort de ce constat, le SDE03 a signé une convention avec la Région pour l'exploiter et en faire bénéficier les habitants du quartier de Presles où s'opère actuellement un important programme de renouvellement urbain.

Le SDE03 va procéder à des travaux pour connecter ce nouveau réseau de chaleur à celui d'Allier Habitat actuellement au gaz et situé sous le bâtiment le plus haut du quartier.

Les écoles maternelle et élémentaire de Presles ainsi que le centre social La Passerelle bénéficieront de ce réseau de chaleur ainsi que près de 300 logements, et, à terme le Conservatoire de Vichy Communauté.

La chaufferie bois de Presles consomme 2000 tonnes de bois par an et le réseau de chaleur fera 600 mètres linéaires.

Coût de l'investissement : 1,6 M€ dont 40% de subvention de l'ADEME.

Date de livraison : juin 2019.



La filière bois au service des réseaux de chaleur.

« PROJET DE RÉNOVATION DU QUARTIER DE PRESLES : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- *Le développement durable est au cœur du projet global puisque tous les immeubles seront rénovés pour répondre aux exigences « bâtiments à basse consommation ».*
- *Les espaces publics seront réalisés avec une gestion alternative des eaux pluviales et un recours aux noues et système d'infiltration écologique dès que le projet le permet.*
- *La rue Boubet sera transformée en rue jardinée avec de nombreuses plantations participant à la lutte contre les îlots de chaleur et au développement de la biodiversité.*
- *Des pistes cyclables et de nombreux cheminements dédiés aux modes actifs (piétons et deux roues) sont prévus.*

Zoom sur Arfeuilles

Composée de 112 hameaux répartis sur 6000 hectares, la commune d'Arfeuilles boisée et ambitieuse, se veut éco-exemplaire grâce à un mix de solutions énergétiques innovantes qu'elle s'emploie à mettre en place.

HYDROÉLECTRICITÉ

Au début du siècle dernier, l'usine de tissage et la minoterie d'Arfeuilles fonctionnaient grâce à un système hydroélectrique capable d'alimenter tout l'éclairage public et les foyers domestiques. Pour la commune d'Arfeuilles, traversée par 8 cours d'eau de débit moyen à modeste, cette source d'énergie à taille humaine est un atout à revaloriser.



PROFIT D'UNE MICRO-CENTRALE LOCALE : 18 000€ / AN

soit un temps de retour sur investissement de 11 ans par rapport aux coûts d'installation et de génie civil.

LE BOIS

La construction d'une plateforme communale de production de plaquettes forestières marque la première étape de la commune sur le réseau de chaleur bois.

Subventionnée par l'Europe, l'État (ADEME), la Région et le Département, la friche industrielle d'Arfeuilles fait l'objet d'une reconversion des ateliers et entrepôts communaux, réalisés en bois des territoires du Massif Central et de l'installation d'une unité communale de production de plaquettes forestières. Une opportunité pour ce village recouvert par 3000 hectares de forêts dont 10% devrait devenir communal à l'horizon 2019 par le biais de l'EPF d'Auvergne ou grâce à un programme d'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. La biomasse qui sortira de cette forêt sera utilisée en partie pour du bois d'œuvre (revendu en priorité à des scieurs locaux) et en partie pour les plaquettes (bois issus des houppiers des arbres feuillus et autres rémanents forestiers). La part d'investissement de la commune s'élève à environ 110 000€, avec un temps de retour sur investissement de 5 ans.

Avec cette production complètement autonome, la commune d'Arfeuilles pourra alimenter sa première chaufferie et celles qui suivront, ainsi que l'appoint aux autres chaufferies de l'intercommunalité.

Comme d'autres communes, Arfeuilles a transféré sa compétence réseau de chaleur et production de chaleur au SDE03 qui a installé une première chaudière sur la commune au niveau de la Mairie. D'une puissance de 22 kW, elle chauffe trois espaces, pour un coût très concurrentiel par rapport au fuel. Une autre chaufferie a été installée dans le cadre de la rénovation de l'école. D'une puissance de 100 kW, elle alimente un réseau d'une soixantaine de mètres et a été subventionnée à hauteur de 60% par la Région et le Département.

Cette chaufferie dont la consommation est estimée à 2,5 tonnes par an, sera très prochainement alimentée par la plateforme communale de production de bois, pour un investissement total de 96 600€ HT (subventionné à hauteur de 67%).



Une rénovation réussie au cœur du village.

ISOLATION ET PHOTOVOLTAÏQUE

Territoire à énergie positive avant l'heure, Arfeuilles a procédé à la rénovation énergétique de son parc immobilier en veillant aux normes environnementales avant son entrée dans la Communauté d'agglomération. En plus d'une bonne isolation, des panneaux photovoltaïques sont prévus sur tous les toits des bâtiments communaux orientés plein sud.

LA MÉTHANISATION

En complément du mix énergétique de sa commune, Jacques TERRACOL, maire d'Arfeuilles souhaite inscrire la commune dans un projet de méthanisation afin de valoriser les fumiers pastoraux des 27 exploitations de la commune.

ET L'ÉOLIEN ALORS ?

Deux freins majeurs s'opposent à tout projet d'éolien :

- la présence d'un « village » à moins de 500 mètres partout sur la commune,
- la hauteur des forêts qui gênent la circulation régulière de l'air au pied des machines.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ne vous découragez plus devant vos envies de rénovation et la crainte des méandres administratifs, architecturaux, techniques et financiers !

MAISON DE L'HABITAT : ESPACE CONSEILS GRATUITS POUR TOUS

Accessible depuis le hall de l'Hôtel d'agglomération, la Maison de l'Habitat se situe en centre-ville de Vichy et vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi. Sur place, vous serez orientés vers le service compétent en fonction de vos projets et de vos ressources.



« FAIRE AVEC » VICHY COMMUNAUTÉ

Vichy Communauté qui porte une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) depuis fin 2013, vient de créer une PTRE (Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique).

Actrice du réseau national « FAIRE AVEC* », porté par l'ADEME, la PTRE s'adresse à tous. Elle guide et accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation depuis le diagnostic jusqu'au montage des dossiers de financement en passant par la recherche d'artisans. À la clef, une aide de 1500 à 3000 € de la part de la Communauté d'agglomération pour les 200 premiers dossiers. Cette somme vient en complément d'autres aides publiques et peut dépasser 50% du coût total de votre projet.

Pour bénéficier de l'aide financière de la PTRE, il est demandé aux particuliers de réaliser deux actions sur les travaux d'isolation du bâtiment et d'améliorer son étiquette énergétique de 35%.

Une aide complémentaire est accordée si le projet :

- prévoit l'utilisation d'éco matériaux,
- se situe en cœur de ville ou de bourg dans une des 39 communes de l'agglomération.

Attention, il ne faut pas avoir débuté les travaux ou avoir déjà signé de devis avant le premier entretien.

* Faire.fr



L'Espace info-énergie de l'Allier, porté par l'association SOLIHA et co-financé par l'ADEME, fait partie de la Maison de l'Habitat au même titre que d'autres acteurs du logement et de l'habitat. Il joue un rôle d'information et de conseil gratuit sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.



LA MAISON DE L'HABITAT
Place Charles-de-Gaulle à Vichy
Permanence au Mayet-de-Montagne
le 1^{er} lundi de chaque mois
+33(0)4 63 01 10 65
www.vichy-communaute.fr/habitat

COCON, PHASE 2

Avec l'opération Cocon, Vichy Communauté a déjà permis aux communes de bénéficier de tarifs avantageux pour procéder aux travaux d'isolation de leurs combles. La phase 2 est aujourd'hui lancée avec plus de 120 rapports d'audits et diagnostics sur les systèmes de chauffage. Sur ces nombreux rapports effectués par 4 bureaux d'étude, le SDE03 pourra définir la liste des bâtiments communaux qui présentent un intérêt*. Il s'agira de rénover en priorité les chaudières les moins performantes et les plus polluantes (100 tonnes d'équivalents pétrole correspondent à la quantité minimum pour mener ce projet). Le SDE03 devrait réaliser cette opération sur tout le département de l'Allier. À Vichy Communauté, l'avantage est que le diagnostic existe déjà et que les élus sont déjà sensibilisés.

* en conformité avec le contrat d'objectif territorial sur les énergies renouvelables conclu avec l'ADEME.

ET SI ON MANGEAIT LOCAL ?

Le projet alimentaire territorial de Vichy Communauté a été lancé en janvier 2018 et sera accompagné jusqu'en 2020 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

UN PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet Alimentaire territorial (P.A.T) est une action du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) adopté en février 2014 par Vichy Communauté, pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, le PCET prévoyait « la mise en place de circuits de proximité pour l'alimentation en privilégiant des produits alimentaires frais, de saison et de proximité ».

CRÉER DE LA RICHESSE ET DES EMPLOIS LOCAUX

Pour une production alimentaire responsable, la Communauté d'agglomération part à la conquête d'une agriculture de proximité plus économe en énergie, davantage respectueuse de la ressource en eau, des sols et de la qualité de l'air. Et c'est toute la chaîne alimentaire de la production à la consommation, en passant par la transformation, qui entre dans cet objectif d'atténuation du changement climatique : produire avec moins d'intrants (pesticides, engrais) et d'énergies fossiles (carburants) en se diversifiant et/ou en adoptant de nouveaux modes de production (biologique), et valoriser le produit alimentaire, sa transformation, au plus près du consommateur final en limitant les transports. La récente signature d'une charte territoriale avec les professionnels engage les acteurs dans cette démarche globale et responsable. Cet été, Vichy Communauté a dressé l'inventaire de son foncier agricole encore disponible et s'est rapprochée de la S.A.F.E.R, opérateur foncier rural, pour mieux accompagner les personnes voulant s'installer en 2019, en circuit court, notamment en maraîchage. À terme, c'est pouvoir approvisionner localement la restauration collective, en relocalisant les emplois !

ENCOURAGER UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION ALIMENTAIRES RESPONSABLES

La Communauté d'agglomération s'appuie sur l'expérience en cours de la cuisine centrale de Cusset : des éleveurs locaux, un abattoir à Vichy-Rhue, de l'approvisionnement direct par une meilleure connaissance des attentes réciproques (éleveurs, acheteur public). Redécouvrir la saisonnalité des produits et comment les cuisiner, lutter contre le gaspillage alimentaire, font également économiser du budget : cet argent sera utilisé pour développer les circuits alimentaires respectueux de la santé, de l'environnement et... du climat !



Les jardins de cocagne à Arronnes, une solution pour manger local.



Projet Alimentaire Territorial

MANGER MIEUX

un enjeu local !

Quelle alimentation voulons-nous pour demain ?

Et si nous avions déjà des solutions à portée de main ?

ALIMENTATION@VICHY-COMMUNAUTE.FR / WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR









LA CLEF DES CHAMPS

Pièce de Théâtre proposée par la Compagnie ETOSHA.

Mercredi 21 novembre à 20h30

Séance tout public - entrée libre

Théâtre de Cusset

La Compagnie ETOSHA présente son spectacle qui met en valeur une agriculture respectueuse de l'environnement préservant la santé des individus, dans une démarche d'éducation à l'alimentation.

ÉCONOMIE VERTE : DES PROFESSIONNELS INNOVANTS

Transports, construction, production, de plus en plus d'entreprises et structures s'engagent dans une économie de développement durable et de responsabilité sociétale.

LES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES (TRM) MOBILISÉS EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DURABLE

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) Auvergne, en septembre 2018 à l'hippodrome de Vichy-Bellerive, Benoit DALY, Secrétaire Général, a souligné que « *la transition écologique représente un enjeu majeur* ». Conscient de la nécessité d'agir, le TRM a déjà obtenu une réduction sans équivalent de sa performance énergétique en réduisant son empreinte carbone, devenant ainsi le leader européen du Gaz Naturel Véhicule (GNV). Le prochain défi à relever concerne les émissions de NOx (oxydes d'azotes regroupant essentiellement deux molécules : le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO2)).

ECOLLECTE : AU SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DEPUIS 17 ANS



Installée à Vichy-Rhue dans un bâtiment ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), le service Ecollecte est spécialisé dans le recyclage sécurisé des déchets d'activité de bureau (papiers, archives confidentielles, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, informatiques, cartouches d'impression, piles, lampes, tubes, gobelets, canettes, bouteilles, mobiliers de bureau...). Une nouvelle formule avec passage à fréquence régulière permet à la clientèle du service Ecollecte de bénéficier du recyclage sécurisé systématique de tous leurs papiers et disques durs. Le service Ecollecte propose également des prestations ponctuelles de « facility services » pour les désarchivages ou débarras de locaux.

ECOLLECTE - LES ATELIERS DE L'ESAT
Rue du Cdt Aubrey ZI Vichy-Rhue 03300 Creuzier-le-Vieux
www.ecolcollecte.fr

DES ASSOCIATIONS S'ENGAGENT

THOTHESTIA VOIT GRAND

Créée en 2017, THOTHESTIA a pour objectif de développer l'écoconstruction, promouvoir les éco-matériaux et favoriser l'économie circulaire et les circuits courts.

Pour la promotion de la construction en matériaux biosourcés, l'association a créé en avril 2018 le Salon de l'habitat sain et du bien-être qui se déroule à l'espace Chambon de Cusset.

Prochaine édition : du 12 au 14 avril 2019, avec plus de 50 exposants.

www.thothestia.fr

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES VUES PAR APROMER

L'Association de PROMotion des Énergies Renouvelables (APROMER), basée au Mayet-de-Montagne, est spécialisée dans les études, stages, conseils et promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie : architecture bio-climatique, solaire thermique, solaire photovoltaïque. Particuliers, entreprises, agriculteurs et collectivités locales, tous peuvent être concernés par cette démarche « négaWatt » de sobriété et d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables.

« *Nous souhaitons simplement présenter quelques-unes des différentes solutions qui peuvent s'appliquer à l'habitat, pour le rendre plus économe en énergie, pour notre bien-être et celui de la planète* », indique Philippe BERTRAND, le directeur.

www.apromer.fr



Visite organisée par l'association.

LE SUCCÈS DE LA RECYCLERIE

L'association SIEL (Solidarité Insertion Environnement Local) a ouvert les portes de la Recyclerie de Vichy Communauté à Cusset en novembre 2013.

Le principe ? Collecte, valorisation et revente de tous types d'objets : Électroménager, mobiliers divers, textiles, literie, vaisselle, bibelots, puériculture, livres, vélos, jusqu'à du compost mis à disposition.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à elle, La Recyclerie propose également un service de collecte à domicile pour les particuliers et les professionnels.

Les objets qui ne peuvent être remis en état pour la vente sont envoyés vers d'autres filières de recyclage.

La Recyclerie, à travers ses diverses activités, se veut donc actrice du développement durable sur son territoire. La structure est un atelier et chantier d'insertion qui emploie des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi en contrat aidé qu'elle accompagne vers l'emploi durable. SIEL a été lauréate de la catégorie « emploi » de la seconde édition des trophées de l'Économie Sociale et Solidaire 2018.

12, chemin de la Perche 03300 CUSSET
+33 (0)4 70 96 77 52 - contact.recyclerie@siel.pro
www.recycleriesiel.com



La Recyclerie à Cusset.



HYDRINNELEC, LES PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Basée au pôle d'activités tertiaires l'Atrium à Vichy, HYDRINNELEC est une société de recherche et de prospection de sites de production d'énergie verte, dans l'hydraulique et l'éolien.

Elle propose à des investisseurs des projets de production d'énergie verte avec contrat d'obligation d'achat, sous deux formes : en hydraulique avec des hauteurs de chute de 6m à 1 000m et des puissances de 300kW à 1 000kW, et en éolien avec des parcs de puissances de 3 000kW à 4 500kW maximum.

Les investissements vont de 1 000k€ à 5 000k€.

+33 (0)6 70 41 01 29

UNE ÉCONOMIE TEXTILE DURABLE ET RESPONSABLE AVEC LA PANTOUFLERIE À SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS

Travaillant dans le milieu de la pantoufle, Mathilde et Simon ont découvert celui des matériaux nobles comme la laine par exemple. Souhaitant adapter le confort de la laine à celui de la basket, ils ont ainsi travaillé avec un fabricant pour concevoir une paire de baskets dans cette matière aux couleurs douces.

Cette basket mixte, made in France, est proposée en cinq couleurs, et fabriquée à partir de laine recyclée ainsi qu'avec des lacets en polyester recyclés.

La pantoufleurie
Le Bourg 03250 – Saint-Nicolas-Des-Biefs
+33 (0)7 61 05 19 91
contact@lapantoufleurie.com



Baskets réalisées avec des matériaux recyclés.

LES ACTUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bouger pour tirer bénéfice de l'air pur.

SPORT-BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE L'AIR

À l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air, le 21 septembre dernier, Vichy Communauté et Atmo Auvergne Rhône-Alpes ont organisé une journée de sensibilisation sur le thème « Respirer, bouger ... c'est bon pour la santé ! » au cœur de Vichy.

Les passants ont ainsi eu l'occasion de tester leur souffle et de découvrir les outils de mesure de la qualité de l'air, notamment en milieu urbain.

UN DÉSHERBAGE ÉCOLO POUR LES COMMUNES



Pour favoriser la démarche « zéro pesticide », Vichy Communauté s'appuie sur ses communes en les équipant de matériel de pointe pour abandonner l'utilisation de pesticides sur les espaces publics. Ainsi les communes du Mayet-de-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre sont équipées de machines de désherbage vapeur sèche, et Bellerive-sur-Allier d'un broyeur, et assurent donc le relais auprès des autres communes voisines en leur prêtant le matériel.

UN PASS « ZÉRO PAPIER » AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Accessible depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, le portail famille de Vichy Communauté permet aux familles d'inscrire leurs enfants dans ses crèches et accueils de loisirs, 24h/24 et 7j/7.

Le portail famille c'est aussi le moyen d'acheter son pass'agglo en ligne et de bénéficier notamment de 50 € de réduction sur des achats ou activités de loisir, sport ou culture.

En vente au prix de 4, 8 ou 12 € selon le quotient familial du foyer* et réservé aux jeunes domiciliés dans une des 39 communes de l'agglomération, le pass offre la possibilité de dépenser tout ou partie de ses 50 € chez des commerçants, associations ou équipements culturels, sportifs et de loisirs dont la liste est en téléchargement sur www.vichy-communaute.fr.

Des opérations coups de poing et réductions seront régulièrement communiquées aux jeunes détenteurs tout au long de l'année.

Une opération organisée en partenariat avec le Point Information Jeunesse de Vichy Communauté.

* offre réservée aux foyers dont le quotient familial est inférieur à 1400 € et dans la limite des stocks disponibles.



DES ESPACES NATURELS SENSIBLES CONNECTÉS

Vivement les beaux jours pour découvrir le tour de la Boire des Carrés et le circuit de la Héronnière autrement... L'espace naturel sensible, situé à Saint-Rémy-en-Rollat recèle de trésors en bord d'Allier. Grâce à une application mobile, développée par l'agence Biotope en lien avec la LPO gestionnaire du site, ils n'auront plus de secrets pour vous et vous pourrez découvrir en toute quiétude la zone humide, ses crues, et les différentes espèces végétales et animales qui y vivent au fil des saisons.



ZOOM SUR CE MAGAZINE ÉCO-RESPONSABLE

Vous tenez entre vos mains, un magazine réalisé sur un papier 100% recyclé. Mais ce n'est pas tout... L'encre utilisée est formulée à base d'huiles végétales. Le prestataire qui a été retenu pour l'impression est Typocentre, situé dans l'Allier et qui est titulaire du label Imprim'vert. Les produits qui en sortent sont certifiés PEFC et FSC recyclé, comme notre mag'!

MAISON PASSIVE POUR LES JARDINS DE COCAGNE

490 000 € de budget, 340 heures en insertion dans le marché de travaux... c'est l'investissement de Vichy Communauté pour accueillir le siège social des Jardins de Cocagne sur une butte d'Arronnes parfaitement exposée. Cette situation géographique est d'autant plus importante que ce bâtiment, en cours de réalisation par le cabinet Rivat, répond aux normes drastiques des maisons passives, autrement nommées « maison sans chauffage ». En bois et construite en cohérence avec les enjeux de développement durable de l'agglomération, cette maison devrait accueillir ses hôtes au printemps 2019.

** Subvention de 140 000 € apportée par le Conseil Départemental de l'Allier.*



Inauguration des travaux de la Maison Passive.

CHANGEMENT DE MOTEURS DANS LA STATION D'ÉPURATION

Afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable, deux surpresseurs à lobes installés dans les bassins de la station d'épuration de Vichy-Rhue pour insuffler de l'air ont été remplacés par des machines moins énergivores : les turbocompresseurs. Cet investissement permet de réduire :

- le nombre de machines sur la station avec seulement deux turbocompresseurs en complément du surpresseur à lobes ;
- le niveau sonore ;
- le coût de maintenance de presque 50% ;
- le coût annuel d'électricité avec une consommation qui passe de 3 504 000 à 2 689 320 kWh/an.

ALLIER TRI

Exemple de mutualisation innovante à l'échelle de tout un département, l'ensemble des collectivités compétentes en traitement des déchets, dont Vichy Communauté, ont créé une Société Publique Locale « Allier Tri » pour gérer le tout nouveau centre de tri en construction à Chézy. À partir du printemps 2019, cet équipement flambant neuf accueillera et valorisera tous les emballages et les papiers dans les sacs et bacs jaunes. Tous les habitants de l'Allier bénéficieront alors de nouvelles consignes de tri simplifiées et harmonisées.



Futurs locaux de la SPL Allier Tri.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : CUSSET OUVRE LA VOIE

À Cusset, l'éclairage public vieillissant et énergivore a été remplacé par de nouveaux lampadaires dans le cadre d'un contrat avec VIGILEC : 48% d'économies d'énergie déjà réalisées en 2 ans.

Très complet, ce marché public de 12 ans est financé en partie par les économies d'énergie générées avec la reprise du parc d'éclairage et le déploiement de la technologie Led (éligible au programme TEPCV* de Vichy Communauté). En marge de ce chantier majeur, de nouveaux services sont déployés et ouvrent droit à d'autres financements : parc de vidéoprotection, déploiement de la fibre optique dans les bâtiments publics, mise en valeur du patrimoine historique, gestion optimisée des illuminations festives...

* Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte



Le SDE03 apporte aussi son expertise pour l'éclairage public et accompagne les communes pour installer des lampadaires moins énergivores dont l'acquisition se finance grâce aux économies générées.

#TOUSTEPOS

Né en 1984, le CLER – Réseau pour la transition énergétique accompagne la mise en place de la transition énergétique par et dans les territoires. En tant que membre de cette association d'envergure, forte de 300 adhérents, Vichy Communauté invite ses habitants, élus mais aussi ses territoires voisins à rejoindre le mouvement en faveur de la transition énergétique.

Fondamentalement, l'état d'esprit du TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) est celui de l'action. Chaque territoire mène déjà des projets qui peuvent s'intégrer à la démarche en rénovant son éclairage ou son patrimoine, en installant des panneaux solaires ou via des acteurs de son territoire.

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique permet aux élus et aux techniciens de monter en compétences en les accompagnant dans leurs actions locales de transition énergétique grâce à la mise à disposition d'outils méthodologiques et à l'organisation de nombreux échanges.

www.territoires-energie-positive.fr

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE



JEU CONCOURS « MON TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE »

La 2^e édition du concours Agir pour la Transition Énergétique, qui se déroule sur le troisième trimestre 2018 vise le jeune public avec la sollicitation des établissements scolaires du territoire : primaires et collèges.

Ce concours a pour objectif de sensibiliser et mobiliser les élèves sur l'éco-citoyenneté avec l'aide de leurs enseignants. Les projets proposés doivent répondre aux enjeux tels que la réduction des consommations d'énergies, le développement de la gestion durable des déchets, la diminution des pollutions liées aux transports, la préservation de la biodiversité et des paysages.

Un jury composé d'élèves, d'enseignants et de parents désignera les cinq projets lauréats qui se verront attribuer 500 € chacun pour la réalisation de leur projet.



Pour candidater au jeu concours « Mon Territoire à Énergie Positive » :

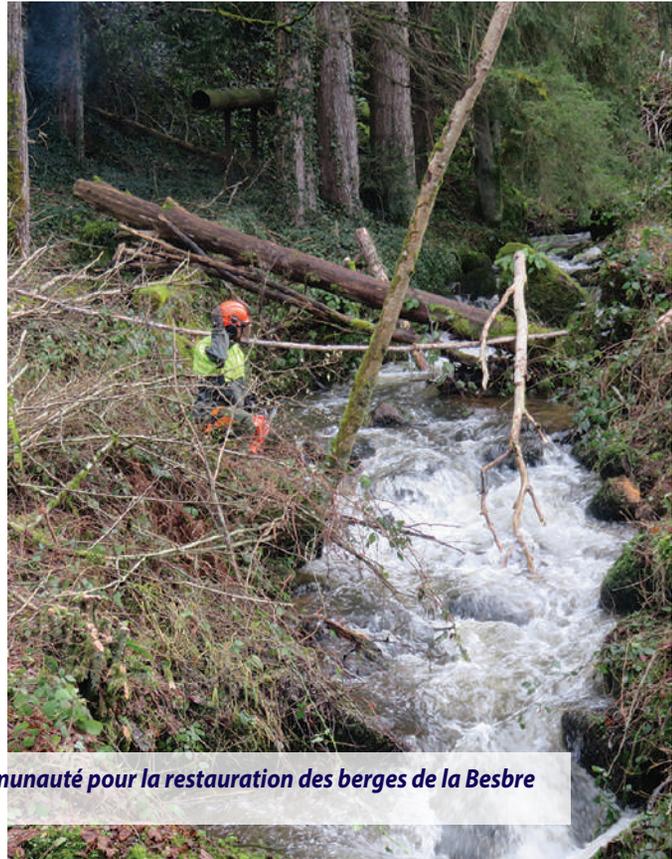
- Règlement à télécharger sur www.vichy-communaute.fr
- ou à demander : j.cussinet@vichy-communaute.fr / +33 (0)4 70 96 57 24

LE CYCLE DE L'EAU

La préservation des milieux aquatiques fait partie intégrante des projets portés par Vichy Communauté où l'équipe GEMAPI* apporte son œil expert et transversal. Il y a la rivière mais aussi ses abords, ses plans d'eau et toutes les espèces qui y vivent. Toute modification de la nature du sol du bassin versant d'un cours d'eau se répercute sur son ensemble.



Chantier de l'Association APROFORMAS travaillant pour Vichy Communauté pour la restauration des berges de la Besbre et ses affluents.



En plus du respect des aspects réglementaires, le service GEMAPI apporte ses conseils en aménagement durable lors du montage des projets en s'appuyant notamment sur le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'eau prélevée dans ces milieux naturels est acheminée jusqu'aux bâtiments et utilisée pour les usages domestiques : consommation ou sanitaires. Les eaux usées sont ensuite évacuées dans les réseaux d'assainissement, traitées dans les stations d'épuration

et finissent le cycle par un retour dans le milieu naturel, puis pour un nouveau départ...

Les services de Vichy Communauté s'attachent au respect de l'environnement tout au long de ce cycle et au-delà grâce à une gestion alternative des eaux pluviales, la limitation de la concentration de l'eau de pluie via des systèmes d'infiltration, des noues comme sur le chantier du quartier de Presles ou sur le boulevard urbain en prévoyant une récupération de eaux par les plantes.

*Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE INTERCONNECTÉS

Pendant 8 mois de l'année, l'eau descend de la Montagne bourbonnaise côté Abrest grâce aux conditions météorologiques hivernales de nos montagnes. L'été, on remonte l'eau de la rivière Allier grâce à une interconnexion des réseaux jusqu'aux points culminants du territoire.

Faites de la Récup 2018

Fabrication de produits de beauté naturels

Trucs & astuces de jardins

Autoréparation de vélos

Cuisine anti-gaspi



Ateliers créatifs, gratuits sur réservation
Vente d'objets déco et textiles recyclés
Buvette solidaire

Samedi 24 novembre

De 10h à 18h - Entrée libre

Espace Chambon à CUSSET
2, Rue du Faubourg du Chambon

